



COMMUNIQUE DE PRESSE

N° _____/CP/ELECAM/CE DU 07 AOUT 2018

Le Conseil Electoral d'«Elections Cameroon» (ELECAM), à l'issue de l'examen des dossiers de candidature à l'élection du Président de la République du 07 octobre 2018, s'est réuni en session de plein droit le 07 août 2018, en vue de la publication de la liste des candidats retenus pour prendre part à ce scrutin.

Après délibérations, le Conseil a arrêté, à l'unanimité des Membres, la liste des candidats ci-après, classés par ordre alphabétique :

N°	<u>NOMS ET PRENOMS</u>	<u>PARTI POLITIQUE</u>
1	BIYA Paul	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC)
2	GARGA HAMAN ADJI	Alliance pour la Démocratie et le Développement (ADD)
3	KAMTO Maurice	Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC)
4	LIBII LI NGUE NGUE Cabral	Union Nationale pour l'intégration vers la Solidarité (UNIVERS)
5	MATOMBA Serge Espoir	Peuple Uni pour la Rénovation Sociale (PURS)
6	MUNA AKERE TABENG	Front Populaire pour le Développement (FPD)
7	NDAM NJOYA ADAMOU	Union Démocratique du Cameroun (UDC)
8	NDIFOR AFANWI Frankline	Mouvement Citoyen National Camerounais (MCNC)
9	OSIH Joshua NAMBANGI	Front Démocratique Social (FDS)

Sur vingt-huit (28) dossiers de candidature reçus à Elections Cameroon, vingt-sept (27) ont été examinés par le Conseil Electoral, un des postulants, Monsieur FEUZEU Isaac du parti politique « Mouvement pour l'Emergence et le Réveil du Citoyen (MERCi) », ayant introduit une lettre formelle de désistement. Sur les vingt-sept (27) dossiers examinés, dix-huit ont été rejetés pour divers motifs au regard des dispositions du Code Electoral.

Il importe de rappeler à cet égard que, conformément aux dispositions de **l'article 129 du Code Electoral**, les potentiels requérants disposent d'un délai maximum de deux (02) jours suivant la publication des candidatures pour saisir le Conseil Constitutionnel.

Fait a Yaoundé, le 07 AOUT 2018

AMPLIATIONS :

- D.G.E. (p. info.) ;
- C.R.T.V. (large diffusion) ;
- Affichage public ;
- Chronos/Archives.



Pour le Conseil Electoral,

LE PRESIDENT DU CONSEIL ELECTORAL

ENOW ABRAMS EGBE